

Quelques notes sur le Major Davel

Autor(en): **Cart, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **3 (1895)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-5301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion, mais il déclara qu'un chemin de fer serait préférable.

Un comité se forma, sous l'impulsion de M. Perdonnet; il réunit en trois jours la somme nécessaire pour les études, dont M. Fraisse fut chargé. Celui-ci publia son travail en 1844. Mais, jusqu'en 1852, il demeura enfoui dans une caisse, au bureau des Travaux publics. Le 8 juin de la même année, la concession du chemin de fer Morges-Yverdon était accordée à M. Sulzberger, ingénieur thurgovien.

Le canal d'Entreroches avait vécu.

J. OGIZ.

QUELQUES NOTES SUR LE MAJOR DAVEL

De nos jours où l'on se préoccupe plus que jamais, dans notre canton, de ce qui a trait au major Davel et à son héroïque et malheureuse tentative de 1723, les détails, en apparence les plus insignifiants, peuvent encore présenter quelque intérêt. C'est à titre de renseignements puisés dans un vieux manuscrit de 1772, mis avec beaucoup d'obligeance à ma disposition par son possesseur, que je présente les quelques notes qui suivent. Il ne saurait entrer dans ma pensée de refaire ici l'histoire, tant de fois écrite déjà, du généreux citoyen qui rêvait l'indépendance de son pays, et qui imagina les moyens que l'on sait pour faire de son rêve une réalité. Cependant, après les pages éloquentes, si dignes de captiver les lecteurs même les plus indifférents, des Juste Olivier, des Verdeil, des Ch. Monnard, on aime à retrouver dans des écrits tout simples, et

ne visant en aucune manière à la majesté de l'histoire, un écho du passé, un parfum du terroir. Telle est bien l'impression que j'ai éprouvée et telle est la jouissance que j'ai goûtée en lisant des pages écrites, cinquante ans après la mort de Davel, par un homme auquel son âge aurait permis d'assister à la scène tragique de Vidy, et qui, dans tous les cas, avait dû, par ses relations de famille, par sa parenté avec l'un des pasteurs qui assistèrent aux derniers moments de Davel, être fort bien renseigné sur les événements caractéristiques de cette époque.

I

Le manuscrit auquel j'emprunte quelques détails renferme un récit complet de la tentative du major Davel, mais sans s'étendre sur certains points intéressants ou connus de la vie antérieure du héros vaudois. Il ne dit rien de sa jeunesse, mais il rappelle qu'il s'était voué de bonne heure au service militaire; qu'après avoir été secrétaire, puis enseigne dans une compagnie suisse au Piémont, il avait passé — sous différents grades d'officier — au service de la Hollande et de la France. Il constate que « tous ceux qui l'ont connu au service lui ont rendu unanimement le témoignage d'être un très bon officier, intrépide dans le danger, ayant beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit, vif et actif dans l'action, ferme et hardi dans l'exécution », qualités dont il donna bien des preuves dans les diverses batailles et dans les sièges où il s'est trouvé. Mais, en 1711, se faisant scrupule du service militaire des princes étrangers,

il le quitta entièrement et se retira à Cully, dont il était bourgeois.

On sait quelle fut la grande part que prit Davel à la seconde guerre de Wilmergen en 1712, et comment Berne l'en récompensa en le nommant major d'un des quatre départements militaires du Pays de Vaud.

A Cully, notre manuscrit nous dit que Davel vivait « d'une manière retirée, réglée et même austère. Il était sombre, mélancolique et souvent triste. Cependant, quoiqu'il fût un censeur perpétuel, il s'était attiré l'estime, la confiance et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient par sa grande probité, sa piété, sa douceur, sa charité et son affabilité. En un mot, il était reconnu pour un vrai homme de bien et d'honneur, mais un peu singulier. »

II

Après cette caractéristique qui concorde avec tout ce que nous savons de Davel, et qui n'est pas sans utilité pour se rendre compte, dans une certaine mesure, des mobiles qui ont pu le diriger dans son entreprise aussi bien que des causes qui ont compromis cette entreprise, le manuscrit relate l'arrivée de Davel et de sa troupe à Lausanne, le 31 mars, dans l'après-midi. D'après nos historiens nationaux, le major aurait conduit immédiatement toute sa troupe à la Cité et l'aurait rangée en bataille sur la terrasse de la Cathédrale. D'après le manuscrit, cette troupe aurait été distribuée une partie sur la place St-François, une autre sur la Palud et la troisième seulement sur la Terrasse. Peut-être

l'auteur du manuscrit, qui a pu voir ces fractionnements d'une même troupe, n'a-t-il pas été en mesure d'en voir l'ensemble réuni à la Cité.

C'est en présence du Conseil de la ville, ou des Deux-Cents, assemblé à l'extraordinaire, que Davel lut son manifeste. « Peu de personnes virent ce manifeste, mais toutes dirent qu'il était des plus violents et des moins mesurés. » Et Juste Olivier nous apprend que toutes les copies en furent soigneusement enlevées, mais qu'il resta une analyse faite sur l'une de ces copies. C'est celle que nous possédons encore et d'après laquelle on peut se rendre compte du but que se proposait le major et des moyens qu'il comptait employer pour l'atteindre.

On sait également que le Conseil resta assemblé toute la nuit à la Maison-de-Ville pour donner les ordres nécessaires selon les circonstances, et que, le jeudi 1^{er} avril, il y avait environ 800 hommes bien armés aux portes de la ville. « Alors, nous dit le manuscrit, ne craignant plus l'effet des troupes que le major Davel avait amenées, on alla se saisir de lui chez le lieutenant baillival et contrôleur de Crousaz, son ami, chez lequel il avait soupé et où il était couché. On le fit lever, on le conduisit par des rues détournées au château, où on lui mit les fers aux pieds et aux mains. »

Voilà un point sur lequel il y a une divergence assez sensible entre le récit du manuscrit et le récit de nos historiens. Ces derniers nous présentent la scène de l'arrestation de Davel sous une forme assez différente. D'après eux, le matin du 1^{er} avril, de bonne heure, le major, accompagné de deux de ses convives de la veille, serait sorti de la

maison où il avait passé la nuit, et se serait disposé à monter à cheval, lorsque le capitaine de ville, Descombes, l'aurait arrêté. C'est alors que Davel aurait prononcé ces paroles : *Je vois bien que je serai la victime de cette affaire, mais n'importe, il en reviendra quelque avantage à ma patrie!* Si la chose s'est passée comme on la raconte ordinairement, il y a lieu d'être surpris que l'auteur du manuscrit n'en dise rien. Faut-il en conclure qu'il a été le mieux informé de tous, et que le mot de Davel doit être rangé dans la classe de ces mots héroïques que la légende enregistre avec complaisance parce que c'est elle qui les a inventés ou transformés ?

III

Cependant Davel, les fers aux pieds et aux mains, était étroitement serré dans une des prisons « au-dessus du Château », où deux étudiants armés le gardaient à vue. Soumis à un interrogatoire, il dit entre autres choses « qu'il y avait quelque temps que Dieu lui avait inspiré son projet; qu'après avoir fait tout ce qu'il avait pu pour se l'ôter de l'esprit; qu'avant de l'exécuter, il avait passé trois jours en jeûne, en prières et en oraisons, pour prier Dieu de l'en distraire et dissuader au cas qu'il ne fût que des idées dans un cerveau échauffé, et qu'au bout de ces trois jours il s'était trouvé plus affermi que jamais dans son projet; que, par conséquent, Dieu le lui avait inspiré ».

Il paraît que deux des nièces de Davel qui vivaient chez lui, et ses domestiques, assurèrent que « pendant ces trois jours, il avait paru d'une inquiétude et d'une agitation extraordinaires; que,

souvent, alors, il avait les larmes aux yeux, qu'il ne mangea, ne but et ne dormit point, qu'il ne mit même pas le pied dans son lit, mais que le quatrième jour il parut tranquille et même plus content et plus gai qu'à l'ordinaire ».

Selon les coutumes barbares de l'époque, Davel fut mis à la torture. On espérait ainsi découvrir ses complices s'il en avait, bien qu'il eût formellement déclaré qu'il était seul en cause. « Le vendredi 10 avril, on le mit encore deux fois à la torture en lui serrant les doigts dans une espèce d'étau. Elle fut si violente que ses ongles en sautèrent. Ce fut chez lui la même fermeté et le même courage... Il dit qu'il y avait longtemps qu'il s'était préparé à la mort, qu'il la recevrait sans effroi et que, ce qui le comblait de joie, c'est qu'il espérait qu'elle serait utile à sa chère patrie. »

Le samedi matin, 24 avril, jour de son exécution, Davel demanda la permission de se faire raser. Il mit du linge blanc, disant que « c'était son jour de noce », car il n'avait jamais été marié.

On sait qu'à Vidy, sur l'échafaud, un des premiers ministres de Lausanne, M. de Saussure, fit un discours qui, malgré toutes les réserves que la situation commandait, put être envisagé comme une apologie déguisée de l'homme dont la tête allait être tranchée par le glaive du bourreau. Héroïque jusqu'au bout, Davel s'était déshabillé lui-même et était allé s'asseoir tranquillement sur la sellette. Il avait 54 ans !

IV

Après la mort de Davel, et nonobstant la terreur que Leurs Excellences avaient cherché à inspirer

à ceux qui seraient tentés d'exalter la mémoire de leur victime, les poètes du temps virent dans la tentative du major un thème à exploiter. Voici un sonnet qui se lit également dans le manuscrit que j'ai utilisé :

Où cours-tu, Brutus ? Brutus, où cours-tu ?
Après un vain fantôme, une ombre passagère,
Une vaine lueur, une plume légère ;
Tu trahis ton courage et ternis ta vertu.

Et par un vain projet légèrement conçu,
Tu te forges, Brutus, une vaine chimère,
Un éclat de renom, de vertu téméraire.
Tu t'abuses, Brutus, ta raison t'a déçu.

Généreux insensé, j'ai pitié de ta gloire,
Devais-tu t'immoler pour vivre dans l'histoire ?
Oui, par trop de vertu, tu vas paraître ingrat.

En pensant t'acquérir une gloire infinie,
Et voulant corriger les abus de l'Etat,
Tu perds en t'immolant et l'honneur et la vie !

Il paraît qu'à l'époque ces vers furent accueillis avec faveur et que des « connaisseurs ne les trouvèrent pas mauvais ». Je laisse au goût éclairé des lecteurs de la *Revue historique* le soin d'en décider. Quant à l'intention qui a dicté ce sonnet, elle mérite les éloges qu'on pourrait être tenté de refuser au talent poétique de l'auteur.

J. CART.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La petite ville de Morges recevait, le 20 juin dernier, les membres de la **Société d'histoire de la Suisse romande**. Après lecture du procès-verbal, M. B. van Muyden, président de la Société, a consacré quelques paroles à la mémoire de M. François Forel qui a été président de la Société d'histoire et un de ses membres les plus actifs, puis il rappelle la mémoire